



Déclaration de la FSU

CHSCTA du 07 janvier

Les écoles, collèges et lycées ont donc fait ce lundi 4 janvier une rentrée quasi-normale en période de crise sanitaire, alors que le niveau des différents indicateurs reste élevé et inquiétant, alors qu'une part non négligeable de pays européens reconfinent, tandis que ceux qui ne l'ont pas fait referment les écoles, à l'instar de l'Allemagne ou du Danemark. De même, la probable arrivée d'une nouvelle variante anglaise ou sud-africaine, potentiellement plus contaminante, inquiète.

Le ministre, jamais à une contradiction près, expliquait en mai que les élèves étaient plus en sécurité à l'école que chez eux, et le mardi 22 décembre il était annoncé que les élèves pouvaient rester chez eux les jeudi et vendredi afin de protéger leurs familles d'une possible contamination à l'école.

Cette annonce est hélas l'illustration de la gestion de cette crise à la petite semaine par le ministre : faire des annonces 48h avant, méconnaissant ou méprisant (on ne sait ce qui est le pire) le travail des personnels, qui avaient tout organisé en ces jours particuliers dans les écoles que sont les veilles des vacances de fin d'année. Les deux faits qui ont amené cette annonce étaient pourtant largement connus : le nombre de contaminations ne baissaient pas depuis quelques semaines, et il est en général assez connu que Noël tombe le 25 décembre...

Le ministre, toujours aussi peu avare d'annonces dans les médias, a évoqué une possible prolongation des vacances de février. Qui ? Quand ? Comment ? Quelle organisation par zones ?

Dans notre académie, les chiffres annoncés par les autorités sanitaires ne sont pas bons, en particulier dans le Cher et dans le Loiret. Le retour en présentiel dès le 4 janvier dans certains lycées et pour certaines classes ou niveaux, n'augure rien de bon.

De plus, les établissements sont censés reprendre normalement dans leur ensemble à compter du 20 janvier. Outre le fait que cela puisse paraître complètement incongru en période de reprise épidémique qui a de plus, tout le temps de devenir encore plus forte, il serait bon que si les établissements doivent malgré tout remettre en place cette incongruité, ils soient prévenus un peu plus de 48h à l'avance.

Nous tenons également à alerter sur la situation des collègues devant préparer les élèves au bac. Un décret paru pendant les vacances permet désormais au ministère de modifier les épreuves du bac 15

jours avant. Les collègues sont déjà en grande difficulté, tentant de concilier sécurité sanitaire et progression pédagogique. Si la crise sanitaire et son lot d'incertitudes sont bien sûr compréhensibles, un cadre doit néanmoins être maintenu, et une partie des décisions prises fragilise ce cadre au lieu de le consolider. La déréglementation de ce nouveau bac et de cette nouvelle organisation du lycée sont déjà fortes, il convient de ne pas y ajouter encore de l'incertitude par des décisions de dernière minute.

Les RPS sont très présents chez les collègues, et encore plus chez ceux et celles devant préparer des examens dont les modalités changent constamment. Cela fera bientôt un an que nous subissons cette crise sanitaire. Le moins que nous puissions dire, c'est que « anticipation » n'a pas été le mot de l'année 2020. Il serait bienvenu qu'il devienne celui de 2021.